

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe « Vivons Notre Ville »

Le PLU : un outil pour construire l'avenir de Deuil-La Barre

Modifier le Plan Local d'Urbanisme, ce n'est pas ajuster des règles techniques à la marge. C'est avant tout traduire une vision de la ville et fixer un cap pour les années à venir.

Notre ambition est simple : **faire évoluer Deuil-La Barre sans la dénaturer**. La ville doit **répondre aux besoins de logements, imposés par la loi**, tout en préservant ce qui fait son identité : ses quartiers pavillonnaires, ses maisons remarquables, ses respirations végétales et son équilibre urbain. Mais aussi ses contraintes comme le plan d'exposition au bruit qui ne permet pas d'accroissement de population au nord.

Le PLU est l'outil qui permet cette cohérence. En classant certaines maisons pour leur valeur architecturale, nous faisons le choix assumé de préserver le caractère de la ville. En instaurant des zones de sursis à statuer, nous prenons le temps nécessaire pour maîtriser les projets, éviter une densification anarchique et garantir une évolution harmonieuse des quartiers.


Contrairement à certaines affirmations, **cette modification ne vise pas à urbaniser les zones naturelles**. Elle encadre strictement l'existant, en autorisant uniquement des adaptations limitées, proportionnées et proches des habitations. L'objectif n'est pas de construire plus, mais de **permettre aux logements de s'adapter aux parcours de vie** : une famille qui s'agrandit, le besoin d'une pièce en rez-de-chaussée, la possibilité de rester chez soi lorsqu'on devient moins mobile.

Le cœur de notre démarche est ailleurs : **la préservation de la pleine terre et la végétalisation de la ville**. Le PLU renforce les règles limitant l'imperméabilisation des sols, empêche le tout-béton, favorise les surfaces végétalisées et une meilleure gestion de l'eau. C'est là que se jouent concrètement la lutte contre les îlots de chaleur, la qualité paysagère et le confort du quotidien.

Autoriser des garages adaptés, c'est aussi préparer l'avenir : **moins de voitures stationnées dans l'espace public**, plus de place pour les mobilités douces et un partage apaisé de la voirie.

Ce PLU n'est ni idéologique ni improvisé. Il est l'expression d'un projet de ville équilibré, pragmatique et responsable. Une ville inclusive, parce que chacun peut s'y projeter, s'y adapter et s'y reconnaître comme un véritable lieu de vie du quotidien.

Muriel SCOLAN et l'équipe « Vivons Notre Ville »

 @muriel.scolan

Groupe d'opposition « Ensemble pour Deuil-La Barre »

Modification du Plan Local d'Urbanisme

La première modification du Plan Local d'Urbanisme depuis six ans a fait l'objet d'une délibération du conseil municipal le 15 décembre 2025 et a soulevé de nombreuses interrogations.

Alors que le mandat touche à sa fin, ce n'est qu'aujourd'hui que la majorité se décide à modifier un document qui aurait dû être ajusté bien plus tôt pour encadrer et protéger davantage notre cadre de vie. Une révision si tardive ne peut rattraper ou répondre correctement aux dérives constatées ces dernières années.

Ce retard s'est accompagné d'une communication minimale : aucune réunion publique, aucune information envoyée directement aux habitants concernés.

Les programmes immobiliers se sont multipliés dans certains quartiers, souvent sans vision d'ensemble. Et pendant ce temps, des opérations comme l'îlot Charcot ou l'îlot Poste/commissariat ne font l'objet d'aucune information malgré nos demandes répétées.

Plus surprenant encore, cette modification du PLU ouvre la voie à de nouvelles possibilités de constructibilité dans certaines zones pourtant classées naturelles (zone N). Il en est ainsi de la Côte de Deuil, qui devrait être un espace totalement préservé, mais qui se retrouve exposée à un mitage progressif. Comment lutter efficacement contre l'installation illicite de caravanes ou de constructions quand la construction de piscines privées devient autorisée ?

Malfaçons et dysfonctionnements dans les constructions récentes

De nombreuses résidences récemment construites sur notre commune présentent de graves malfaçons. C'est le cas notamment avenue Foch et avenue du Bois ou encore Route de St Denis. Ecoulements d'eau dans les appartements ou les parties communes dégradant les murs et occasionnant des moisissures, parkings inondés, ascenseurs en panne... la liste est longue et certains locataires vivent un enfer. Notre groupe a écrit aux bailleurs sociaux concernés pour dénoncer cette situation qui dure depuis des années. Les élus EDLB souhaitent à toutes les Deuilloises et à tous les Deuillois ses meilleurs vœux de santé et de bonheur avec une pensée particulière à l'attention des commerçants de notre commune pour la réalisation de leurs projets ainsi qu'à tout le personnel communal indispensable au bon fonctionnement de notre ville.

Vos 6 élus **EDLB** (Vincent Gayrard, Vanessa Challal-Pereira, Thierry Mérel, Marie-Christine Haudry, Larbi Legroune et Aurélie Juving Spielmann) pour le groupe « Ensemble pour Deuil-La Barre », www.ensemblepourdeuillabarre.fr ensemblepourdeuillabarre@gmail.com

Groupe « Libres à Deuil ! » Élus de l'opposition pour l'écoute et le respect des Deuillois.

Chers Deuilloises, chers Deuillois,
Tous nos vœux de bonheur, de santé et de sérénité pour cette nouvelle année !

POUR UN URBANISME TRANSPARENT ET PROTECTEUR À DEUIL-LA BARRE

La modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU), dont l'enquête publique s'est achevée le 3 octobre 2025, pose question. Le mandat qui s'achève a été marqué par de nombreuses constructions, notamment dans le sud de la commune et cette modification arrive bien tard pour limiter la densification et préserver notre cadre de vie. L'absence de réunion publique et le défaut de communication directe trahissent un déficit démocratique. Nous sommes particulièrement alarmés par les extensions possibles de constructibilité dans certaines zones naturelles, comme la Côte de Deuil.

Densification galopante dans le sud

Division Leclerc et Mortefontaines subissent une frénésie immobilière. Les projets Îlot Charcot et Îlot Poste avancent dans l'opacité. La modification n°1 instaurant un sursis à statuer dans la zone du Moutier et des ajustements dans certaines zones, aurait dû être menée plus tôt dans la concertation. Nos écoles, routes et parkings, déjà saturés, risquent l'asphyxie.

Protections patrimoniales imposées sans concertation

Dans la zone du Moutier ou près de l'église du centre, la modification renforce les protections patrimoniales. Louable, mais les propriétaires subissent des travaux coûteux (+20/30 %), des permis retardés et une perte de valeur, rendant certains biens quasi "invendables". La plupart des Deuillois impactés l'ont découvert par hasard ou grâce aux publications des groupes d'opposition sur les réseaux sociaux... jamais par un simple courrier de la mairie !

Menace sur nos zones naturelles, comme la Côte de Deuil

Nous sommes particulièrement inquiets face à l'extension possible de la constructibilité dans certaines zones N, notamment la Côte de Deuil. Ces espaces naturels, poumons verts de notre commune, doivent être préservés !



Un déficit démocratique criant

L'absence de réunion publique dédiée à cette modification du PLU est inacceptable. L'enquête publique s'est limitée à un registre, malgré les centaines de contributions. Sans véritable débat, comment entendre les habitants avant l'approbation définitive, prévue lors du conseil municipal du 15 décembre 2025 ?

Nos exigences :

- Réunion publique obligatoire avant tout vote
- Information et accompagnement réels des propriétaires (aides d'État, subventions...)
- Sanctuarisation totale des zones naturelles, notamment la Côte de Deuil, sans dérogation.
- Prise en compte effective des revendications instruites dans le rapport d'enquête

Deuil mérite un urbanisme respectueux, concerté et protecteur. Ensemble, faisons entendre notre voix !

Jean-Marie Roy, Mehdi Legroune, Sylvain Brouard, conseillers municipaux d'opposition. <http://libresadeuil.fr/>
 LIBRESADEUIL  libresadeuil /
Contact & RDV : libresadeuil@gmail.com